



Accès :

 <https://eduscol.education.fr/document/11195/download>

« Permettre à tous de faire vivre, dans tous les enseignements, la République et ses valeurs, de faire respecter le principe de laïcité et de construire la citoyenneté. »

Chaque fiche disciplinaire est structurée en trois parties :

1re partie : Transmettre

Synthèse de la manière dont l'enseignement de la discipline concourt à la transmission des valeurs et des principes de la République, de la laïcité et de la citoyenneté.

2e partie : Points d'appui dans les programmes

Pour les disciplines enseignées de l'école élémentaire, seuls les niveaux dont les programmes s'y prêtent ont été renseignés.

3e partie : Exemples de séquences ou de séances

Ce document vient compléter l'ensemble des ressources du ministère consacrées aux valeurs de la République.

Sa spécificité tient à sa démarche, une démarche positive, et non en réaction, pour transmettre les valeurs de la République.

Il est toujours nécessaire de rappeler les fondements de notre République, l'égalité en droit de tous les citoyens et le respect des libertés fondamentales (liberté d'expression, de mouvement, de conscience, etc.). Pour aller plus avant sur les réponses à apporter en cas de contestation des valeurs de la République, il existe des ressources de qualité, notamment sur le site Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>.

Sommaire

ENSEIGNEMENTS ET ÉDUCATION ARTISTIQUES (page 34 dans *La république à l'École*)

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (page 45 dans *La république à l'École*)

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (page 55 dans *La république à l'École*)

LANGUES VIVANTES (page 71 dans *La république à l'École*)

FRANÇAIS (page 77 dans *La république à l'École*)

MATHÉMATIQUES (page 109 dans *La république à l'École*)

SCIENCES (PHYSIQUE) (page 141 dans *La république à l'École*)

SCIENCES (TECHNOLOGIE) (page 163 dans *La république à l'École*)

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU VIVANT, DE LA SANTÉ ET DE LA TERRE (page 179 dans *La république à l'École*)



→ TRANSMETTRE

Les enseignements artistiques sont propices à l'apprentissage du lien et du commun entre les citoyens. Quel que soit l'âge de l'élève, l'expression par le sensible et la culture artistique s'éprouvent aussi comme un travail sur soi dans le collectif de la classe et les valeurs de l'École.

Une contribution aux valeurs de la République et à la construction de la citoyenneté

Tous les enseignements artistiques ont en partage des finalités communes, leviers de l'éducation aux valeurs de la République, à la citoyenneté et à la laïcité : le développement de la personne, l'acquisition d'éléments d'une culture artistique humaniste, une initiation aux outils, aux significations et aux enjeux des langages artistiques.

Ils favorisent et structurent des liens entre une expression personnelle et l'approche de problématiques artistiques repérables dans l'histoire et dans le monde contemporain. Ils sont potentiellement porteurs de questions parfois vives qui se forment ou s'expriment dans et par les arts. Cette articulation entre apprentissage des valeurs communes et exercice d'une liberté personnelle contribue au sens même d'une culture partagée de la laïcité à l'École.

L'exploration des supports, des formats, des motifs, des techniques et des langages des arts, l'analyse et le recul critique sur les propositions qui voient le jour et l'exposition raisonnée de certaines d'entre elles, constituent autant de situations concrètes d'apprentissage qui offrent aux élèves l'occasion d'affirmer leur goût, d'éprouver une liberté d'expression dans le respect du public qui en découle.

L'exercice de l'esprit critique et la pratique de la laïcité ancrés dans le partage du sensible

Parce qu'ils favorisent la rencontre régulière avec la richesse expressive et morale de grandes œuvres, la découverte, par le biais de la pratique, de modalités de représentation et d'expression souvent nouvelles pour les élèves, les enseignements artistiques stimulent constamment l'exercice de l'esprit critique.

Encourageant les échanges comme les collaborations entre pairs et le dialogue avec des artistes, ils valorisent l'écoute de la parole de l'autre, éduquent au respect de ses choix et contribuent, en action et dans des projets, à l'épanouissement de la conscience citoyenne des élèves.

Une dynamique de l'émancipation au service de l'éducation à la citoyenneté

Les enseignements artistiques à l'École sont attentifs à rendre possible une expression maîtrisée des émotions et des perceptions de l'élève dont ils favorisent la prise de conscience. Ils lui permettent ainsi d'affirmer sa compréhension du monde et sa personnalité de manière authentique et singulière. Cultivée au sein du collectif de la classe, l'individualité de chacun est mobilisée et respectée pour nourrir la construction d'une culture partagée.

Explorant des conditions de la liberté de création et d'expression, formant au jugement, au respect des choix opérés et des goûts de chacun, travaillant au refus des préjugés, de l'intolérance et des discriminations, cultivant le dialogue et l'écoute, les enseignements artistiques placent les élèves en situation d'égalité. Ils sont un levier d'une émancipation en libérant la capacité de chacun à participer au commun, ce qui signifie non seulement prendre part, mais surtout apporter sa part.

→ POINTS D'APPUI DANS LES PROGRAMMES

PRÉAMBULE COMMUN DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Le préambule commun du cycle 2 définit l'ancrage des enseignements artistiques en matière de formation du citoyen pour l'ensemble de la scolarité obligatoire.

« La sensibilité et l'expression artistiques sont les moyens et les finalités des enseignements artistiques.

Moyens, car elles motivent en permanence la pratique plastique comme le travail vocal, l'écoute de la musique et le regard sur les œuvres et les images.

Finalités, car l'ensemble des activités nourrit la sensibilité et les capacités expressives de chacun. [...] Ils développent une écoute, un regard curieux et informé sur l'art, dans sa diversité. Ils contribuent ainsi à la construction de la personnalité et à la formation du citoyen, développant l'intelligence sensible et procurant des repères culturels, nécessaires pour participer à la vie sociale. »

ARTS PLASTIQUES

Cycles 2 et 3

Parmi les groupes de compétences travaillées des programmes, deux comportent des liens explicites avec les enjeux de l'éducation aux valeurs de la République, à la citoyenneté et la laïcité :

⇒ S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité : expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.

⇒ Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art : prendre part au débat suscité par le fait artistique.

HISTOIRE DES ARTS

« Enseignement de culture artistique transversal, l'histoire des arts contribue à donner à tous les élèves une conscience commune, celle d'appartenir à une histoire des cultures et des civilisations, inscrite dans les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts travaille à en révéler le sens, la beauté, la diversité et l'universalité, de même que leur relation à l'histoire des nations et des peuples. L'histoire des arts est enseignée dans le cadre d'un enseignement pluridisciplinaire qui comprend notamment l'appréhension critique des dimensions civiques et citoyennes dans l'ensemble des expressions artistiques. »

MUSIQUE

Échanger, partager, argumenter et débattre

L'écoute d'œuvres comme la réalisation de projets musicaux (interprétation et/ou création) donnent l'occasion de mobiliser cette compétence ; liberté d'expression, égalité et respect des points de vue, acceptation de l'altérité, mais aussi culture de la sensibilité, culture de la règle et du droit et culture de l'engagement sont aux fondements de telles situations d'apprentissage.

→ EXEMPLES DE SÉANCES OU DE SÉQUENCES

Arts plastiques et citoyenneté : un engagement pour construire un parcours

Site disciplinaire arts plastiques de l'académie de Nantes (ressources en lien au Parcours citoyen, définitions, apprentissages visés, exemples de démarches pédagogiques et situations d'enseignement) :

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/arts-plastiques-insitu/resonances/arts-plastiques-citoyennete-un-engagement-pour-construire-un-parcours-1324539.kjsp?RH=1397889607293>

Arts plastiques et valeurs de la République

Compte rendu en ligne d'une formation, site disciplinaire arts plastiques de l'académie de Créteil (définitions, références, bibliographie) :

<https://arp.ac-creteil.fr/spip.php?article262>

Éduquer aux valeurs par les valeurs

Site disciplinaire arts plastiques de l'académie

de Nancy-Metz (définitions, liens aux apprentissages, exemples de démarches pédagogiques et situations d'enseignement) :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/arts-plastiques/wp/valeurs-de-la-republique>

Enseignement facultatif de chant choral : vivre les valeurs de la République

Académie de Strasbourg : <https://view.genial.ly/5f9c1d2099153e0d7b538fce/horizontal-infographic-review-efcc>

La laïcité en questions BNF, une exposition et des ressources en ligne : <http://classes.bnf.fr/laicite/>

La mini-galerie en arts plastiques : un espace pour apprendre autrement (donner à voir, partager, être médiateur, etc.)

Ressources d'accompagnement des programmes de la scolarité obligatoire :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/82/8/RA16_C2C3_EART_APLA_mini-galerie-dm_613828.pdf

Les Nouveaux commanditaires, Faire art comme on fait société

Commandes publiques d'œuvres, par et pour des citoyens, en France et en Europe. Comment créer un monde commun avec des individus aux conceptions et convictions différentes, devenus libres et égaux en droit ? <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/fr/home/accueil>

Valeurs de la République en éducation musicale et chant choral

Académie de Nancy-Metz : <https://www4.ac-nancy-metz.fr/education-musicale/la-chorale-valeurs-de-la-republique/>

→ TRANSMETTRE

L'EPS est une dimension essentielle de l'éducation morale et civique des élèves. Son caractère obligatoire nécessite qu'elle puisse s'adapter à des publics hétérogènes depuis l'école maternelle jusqu'à la fin du lycée : filles ou garçons, sportifs ou sédentaires, valides ou en situation de handicap, grands ou petits, etc. Par les expériences corporelles qu'elle permet, elle développe une intelligence motrice, mais aussi un sens du collectif. En EPS, il faut faire ensemble, produire avec l'autre, rendant ainsi le respect de l'autre consubstantiel des apprentissages.

En proposant différentes formes scolaires d'activités physiques, sportives et artistiques, l'EPS permet à tous les élèves de pratiquer selon leurs possibilités, d'éprouver du plaisir et de s'épanouir. Elle les amène à connaître et à accepter la pratique de différentes activités de la culture sportive et artistique dont ils sont plus ou moins familiers, et à accéder ainsi à des codes et symboles tout autant qu'à de nouvelles façons de ressentir, d'agir et d'interagir avec les autres.

Les situations pratiques et vécues par les élèves ainsi que la réflexion qu'elles suscitent apportent une contribution spécifique dans l'éducation aux valeurs de la République que l'on peut qualifier d'appropriation en acte.

Égalité, équité et sens de l'effort

Par la valorisation de leurs efforts et de leurs progrès, les élèves se rendent compte que tout n'est pas déjà joué à l'avance, mais que leurs résultats dépendent des efforts consentis dans la durée.

Responsabilité, fraternité, et tolérance

En EPS, les élèves s'engagent dans différents rôles liés à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques (adversaire, partenaire, observateur, arbitre, etc.), qui sollicitent et développent leurs habiletés psychosociales. Ils apprennent à faire des choix et à en assumer les conséquences. Les différents rôles endossés les amènent à s'observer mutuellement pour se conseiller, à s'encourager, à coopérer. Ces interactions développent des attitudes d'entraide et d'écoute, constitutives de la fraternité républicaine. En s'engageant régulièrement dans des projets collectifs dans lesquels ils partagent le même objectif, les élèves développent des sentiments de responsabilité et de solidarité réciproque les uns envers les autres. C'est aussi l'occasion d'apprendre à reconnaître leurs différences et à mettre en commun la diversité de leurs compétences pour l'atteinte d'un but partagé.

Accepter et faire respecter les règles

Les situations sportives sont régies par un système de règles explicites. Le respect de ces règles est souvent assuré par les élèves eux-mêmes qui prennent ainsi conscience de leur importance pour le bon déroulement des activités.

Améliorer les relations à soi et aux autres

L'EPS permet d'accéder à de nouvelles façons de ressentir, d'agir et d'interagir avec les autres. Elle est ainsi un facteur de bien-être et d'équilibre pour les enfants. S'approprier son corps et augmenter ses pouvoirs d'action développent la confiance et l'estime de soi, supports de relations humaines plus sereines. En étant plus à l'aise dans leur corps, les élèves apprennent à accepter le regard des autres et à communiquer plus aisément. En se mouvant, ils s'éprouvent et s'émeuvent. En partageant, avec les autres élèves, les sensations et émotions ressenties, ils apprennent à les reconnaître chez eux, mais aussi chez les autres. Ce partage développe l'empathie émotionnelle essentielle pour des interactions humaines apaisées.

L'EPS autorise chaque élève à trouver sa place et, en fonction de ses moyens, à se dépasser. Comme l'ensemble des enseignements de l'École de la République, l'EPS est un enseignement laïc qui fait apprendre le respect de son corps, celui des autres et la culture de l'égalité entre les filles et les garçons.

→ POINTS D'APPUI DANS LES PROGRAMMES

Cycle 3

Compétences travaillées

Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes activités physiques, sportives et artistiques et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur, etc.).

Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.

Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.

Attendus dans les activités physiques, sportives et artistiques

Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.

Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.

Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.

Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.

Assurer différents rôles sociaux inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe.

Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter

→ EXEMPLES DE SÉANCES OU DE SÉQUENCES

Cycle 3 : s'adapter à un partenaire (raquettes, « Le partenaire en or »)

Le dispositif Le partenaire en or, en invitant les élèves à adapter leurs actions aux possibilités de jeu de leur partenaire, apprend une coopération en acte. Les élèves disposent de trois essais pour réaliser le plus grand nombre d'échanges possibles avec un autre élève. Ils notent leur score dans une fiche collective de recueil. Après chaque record, les élèves changent de partenaires. Ils réalisent 10 records (avec 10 partenaires différents). Suite aux 10 records, chaque élève totalise son score total (addition des 10 records). L'élève obtenant le meilleur score a le statut de « partenaire en or ».

Ce n'est pas forcément l'élève le plus performant qui obtient ce statut, mais l'élève capable de coopérer avec ses différents partenaires en adaptant au mieux ses trajectoires de balle à leurs possibilités.

→ TRANSMETTRE

L'histoire et la géographie sont deux disciplines essentielles à la formation d'un citoyen car elles permettent de s'approprier le temps et l'espace, de les penser et surtout de comprendre que les hommes et les femmes en sont des acteurs. Quoi de plus important pour un citoyen, c'est-à-dire un homme ou une femme libre qui concourt à la réflexion commune en vue de décider de l'avenir de la cité, que de bénéficier du recul des expériences passées et d'avoir une claire conscience des potentialités et des contraintes de l'espace.

« Faire des républicains » consiste avant tout à détacher les élèves d'une lecture déterministe de l'histoire dans laquelle les hommes sont les personnages d'un récit pré-écrit par une puissance supérieure et transcendante. En République, les citoyens prennent l'habitude de délibérer pour écrire en commun leur histoire et construire les espaces de leur vie quotidienne en combinant le développement, la protection et l'aménagement des territoires. Cela requiert chez eux une éducation solide, des qualités morales robustes et un usage permanent de la raison et de l'esprit critique.

L'histoire et la géographie sont enseignées dans nos écoles selon une méthode scientifique, qui vise à établir des faits éprouvés grâce à l'analyse critique des sources, d'enquêtes et de collectes d'informations. Par leur contenu comme par leur méthodologie, l'histoire et la géographie sont une école de vérité qui distingue ce qui relève de la croyance.

Les programmes d'histoire et de géographie, ne font par principe l'impasse sur aucune histoire et aucune géographie. L'histoire et la géographie ouvrent les élèves sur le monde et leur permettent de prendre conscience de l'altérité. En effet, la République porte un idéal d'universalité de l'être humain : citoyens de leur pays et de l'Union européenne, les Français n'en sont pas moins les frères en humanité de l'ensemble des habitants de la planète.

La connaissance de l'histoire de la Nation, de la construction de l'État, de l'avènement de la République, du fondement de ses lois et de ses valeurs et de leur défense permet d'acquérir une culture commune et une histoire partagée. Elle permet aussi d'apprendre la citoyenneté, ses droits et de ses devoirs.

L'esprit civique des élèves se développera d'autant plus que les enseignants identifient et explicitent les valeurs de la République par les programmes. Les programmes ont à cœur d'insister sur les combats d'hier et d'aujourd'hui nécessaires pour que triomphent les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité contre les cultures politiques autoritaires et totalitaires.

En histoire, les élèves apprennent à croiser les sources, à prendre du recul critique par rapport au savoir et à construire un récit argumenté.

En géographie, les élèves étudient l'application concrète des valeurs et des principes républicains à l'espace, prennent conscience des inégalités territoriales et développent leur capacité d'analyser et d'agir. La question du développement durable, qui invite à réfléchir sur la fraternité intergénérationnelle et les solidarités entre les territoires, est une dimension fondamentale de l'enseignement. Dès lors que l'espace est pensé comme le résultat de l'action collective, la géographie conduit nécessairement à imaginer des futurs possibles et est en cela un acte de confiance en l'avenir.

En histoire-géographie, les élèves apprennent à regarder les paysages en géographes et en historiens, à développer une compréhension sensible et éclairée.

Enfin, ces enseignements permettent de dépasser les représentations et d'exercer l'esprit critique des élèves, par les compétences qu'ils développent, particulièrement les compétences « Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués » et « S'informer dans le monde du numérique ».

L'éducation aux médias et à l'information est ainsi primordiale dans cette approche. Les élèves prennent peu à peu conscience de leur appartenance à la République dans laquelle ils sont des citoyens en formation et en construction, éclairés par la connaissance.

→ POINTS D'APPUI DANS LES PROGRAMMES

Histoire

LE TEMPS LONG DE LA CONSTRUCTION DE LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE, DE L'ENRACINEMENT DE SES VALEURS, DE LA FABRIQUE DU CITOYEN

CM1 Thème 3. Le temps de la Révolution et de l'Empire.

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, LA COMMUNAUTÉ NATIONALE, L'APPARTENANCE DES FRANÇAIS À LA FRANCE : LA QUESTION LAÏQUE ET LE TEMPS DU CHOIX

CM2 Thème 1. Le temps de la République : l'école primaire au temps de Jules Ferry ; des Républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs.

DÉMOCRATIE, ÉTAT DE DROIT, DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE : CONFORTER, AFFIRMER, PROTÉGER

CM2 Thème 3. La France, des guerres mondiales à l'Union européenne.

Géographie

COMPRENDRE LA COMPLEXITÉ ET LE FONCTIONNEMENT DU MONDE : COMMENT RETROUVER ET DIFFUSER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, LA CITOYENNETÉ ET LA LAÏCITÉ DANS UN ESPACE MONDIALISÉ ?

CM2 Thème 2. Les réseaux, un citoyen connecté au monde.

LES TERRITOIRES ET LEUR AMÉNAGEMENT : S'INSCRIRE EN TANT QUE CITOYENS PARMIS LES ACTEURS DES TERRITOIRES DE LA RÉPUBLIQUE

CM2 Thème 3. Mieux habiter *les territoires de la République*.

LES SOCIÉTÉS FACE AUX RISQUES : CHOIX ET ACTIONS HUMAINES, ENGAGEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE DE LA SOCIÉTÉ

CM1 Thème 3. Satisfaire les besoins individuels et collectifs : *faire face aux risques alimentaires et sanitaires*.

→ EXEMPLES DE SÉANCES OU DE SÉQUENCES

Classe de CM2, histoire, thème 1 : Le temps de la République

FINALITÉS ET ENJEUX : Enseigner aux élèves comment l'École participe à la construction de la République et quelles en sont les implications sur l'École en France.

CE QUE LE PROFESSEUR DOIT SAVOIR : La République et son École publique sont laïques (loi de séparation de l'Église et de l'État). Comme l'École est gratuite et qu'elle a vocation à accueillir tous les enfants de France, elle n'impose aucune croyance. Les programmes dispensent des contenus fondés sur la science. Ils traitent de toutes les religions comme des faits historiques et sociaux (loi de 1882). Les personnels ont un devoir de neutralité politique et religieuse (loi Goblet de 1886). Les élèves peuvent exprimer leurs croyances ou leurs opinions politiques, mais jamais de manière ostentatoire afin de respecter les convictions de tous et le droit de croire, de croire à sa manière ou de ne pas croire (circulaire Jean Zay de 1936 et loi de 2004).

L'instruction religieuse est de la responsabilité des familles : le jeudi était libéré pour laisser aux familles la possibilité de donner une instruction religieuse à leurs enfants. Aujourd'hui, il s'agit du mercredi. Une exception notable existe en Alsace-Moselle qui, allemande lors de la séparation des Églises et de l'État, demeure toujours sous le régime concordataire : l'État salarie les desservants des cultes et une instruction religieuse est possible pour les familles dans le cadre des horaires scolaires.

PRÉREQUIS : Définition de « République » : organisation politique dans laquelle les citoyens délèguent le pouvoir à des représentants - Définition de « citoyen » par les droits et les devoirs politiques - Date de l'instauration de la IIIe République : septembre 1870.

COMPÉTENCE : COMPRENDRE UN DOCUMENT

Comprendre le sens général d'un document. Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.

DOCUMENTS : [École des petites orphelines, musée de l'éducation nationale \(Rouen\)](#). La Charte de la laïcité à l'École.

DÉROULEMENT (1 HEURE 30)

Activité 1 Objectif : découvrir un enseignant et une salle de classe vers 1850.

Le document 1 *École des petites orphelines* est présenté par l'enseignant. Il est ensuite décrit collectivement. L'enseignant trace des flèches au tableau et nomme ce qui est repéré par les élèves.

Trace écrite : « En 1850, la maîtresse est une religieuse. Elle enseigne la lecture et la religion. De plus, il y a un signe religieux accroché dans la salle, le christ en croix. C'est ce que l'on appelle un crucifix ».

Activité 2 Objectif : montrer ce qui a changé entre l'École de 1850 et l'École d'aujourd'hui. En déduire la neutralité religieuse des locaux, des personnels et la mixité.

Les élèves répondent à la question : « Quels sont les points communs et les différences avec un enseignant et une classe d'aujourd'hui ? »

Trace écrite : « En 1881 et 1882, la République instaure l'École laïque, gratuite et obligatoire. Une École privée religieuse et payante continue d'exister. L'École publique est neutre, c'est-à-dire laïque. Il n'y a donc pas de signes religieux et les professeurs ne doivent pas dire leur religion pour permettre à chacun de croire, de croire à sa manière ou de ne pas croire. »

→ TRANSMETTRE

Les enseignements de langues vivantes apportent une contribution essentielle et décisive à la promotion des valeurs de la République, à leur explicitation fine, à des éclairages diversifiés, qui favorisent leur compréhension et donc l'adhésion des élèves, pour bien réussir leur éducation de citoyens. L'apprentissage et la connaissance d'une diversité de langues sont au fondement des enseignements humanistes : comprendre l'autre dans sa langue et, réciproquement, en être compris dans la sienne, constitue le socle du respect d'autrui et de l'idéal de paix entre les peuples. Les enseignements de langues vivantes ont certes pour objet l'acquisition de compétences de communication mais ils sont surtout une école de l'altérité et de ses complexités.

La langue est le premier véhicule des concepts, des représentations, des sensibilités et elle les modèle, les nourrit et les modifie, souvent au fil de sa propre évolution, à laquelle contribue la rencontre des autres langues. L'attention linguistique, affûtée par la pratique de langues différentes et leur approche comparative, fait prendre conscience des invariants, des emprunts et des écarts entre systèmes linguistiques, et de la mise en contexte toujours nécessaire ; elle rend également plus sensible aux nuances et aux inflexions lexicales et syntaxiques, et exerce à les apprécier.

L'enseignement des langues – et en langue – confère à chaque langue étudiée une égale dignité.

Par des pratiques langagières diversifiées, cet enseignement améliore la maîtrise acquise par l'élève et favorise également une éthique de dialogue et de respect.

Le pas de côté, le décentrement auxquels invite l'apprentissage des langues permettent une mise en perspective critique, c'est-à-dire réfléchie et raisonnée, des choix historiques propres à chaque culture, civilisation ou pays et de ce qui les motive. Cette approche par comparaison et confrontation ouvre la porte à un véritable échange interculturel dans lequel se révèlent et s'approprient des modes de vie et d'organisation sociale, des systèmes politiques, des modèles de citoyenneté différents.

À mieux connaître les autres à travers leur langue et leur culture, on apprend donc à se connaître mieux soi-même, en multipliant les points de vue et les éclairages qui confortent cette connaissance, libèrent des préjugés et permettent d'enrichir un dialogue interculturel, plus difficile sans doute, mais plus riche et plus satisfaisant qu'une juxtaposition de cultures cloisonnées qui se côtoient dans une relative indifférence les unes aux autres.

À cet égard, si les fondements de la laïcité « à la française » sont incontestablement spécifiques à notre République (au point que, dans certaines langues, il est difficile de trouver une traduction ou un équivalent au terme de laïcité) et trouvent leur ancrage dans l'histoire particulière de la France, cette laïcité, loin de supposer une éviction des faits religieux hors de la sphère scolaire, permet bien au contraire une intégration pacifiée de leur pluralité. Les faits religieux sont des faits de civilisation qui ont modelé, informé et nourri les langues elles-mêmes et constituent une part essentielle de leur fond culturel, qui s'exprime de manières diverses, dans la littérature ou dans les arts en général.

Enseigner les langues de manière laïque, c'est-à-dire dans le respect de la singularité des cultures (par exemple, expliciter les références à un texte fondateur, étudier un tableau ou une œuvre musicale à thème religieux, expliquer la fonction d'un lieu de culte ou le sens de l'architecture d'un édifice cultuel, en éclairer le vocabulaire ornemental, etc.), c'est offrir aux élèves en héritage partagé, quelles que soient leurs croyances et leurs convictions, le patrimoine universel de l'humanité sans leur en interdire quelque dimension que ce soit.

C'est par là même rendre désirables – pour tous les élèves – les valeurs nationales communes qui, grâce à cet enrichissement de soi et ce partage avec les autres, leur donneront les moyens d'un vivre-ensemble épanoui et respectueux. Les contenus et les méthodes des enseignements des langues vivantes concourent à cet effort commun.

→ POINTS D'APPUI DANS LES PROGRAMMES

L'enseignement des langues vivantes permet l'enseignement des valeurs de la République, de la laïcité et contribue à la formation du citoyen par trois aspects essentiels : les méthodes, les démarches, les pratiques, les activités ; l'approche interculturelle qui implique un décentrement pour mieux comprendre autrui et soi-même ; les contenus culturels.

Parmi les contenus culturels, sont mentionnés, par niveau, ceux qui sont particulièrement propices à la transmission de ces valeurs.

Tous niveaux

Méthode/ Organisation de l'enseignement et activités des élèves

Interaction.

Prise d'initiative personnelle et collective, autonomie.

Pratique en classe d'une démarche distanciée et nuancée.

Exercice du sens critique et esthétique.

Démarche de projet.

Corrélation d'informations diverses, lecture de l'implicite.

Pratique de la médiation.

Pratique de l'oral : prise de parole, jeux de rôles, débats.

Usage raisonné des médias : journal, radio, site Web.

Conférences, rencontres, partenariats, stages.

Croisement des disciplines

Approche interculturelle

Ouverture d'esprit et interrogation des stéréotypes.

Rencontre de locuteurs natifs, voyages, échanges.

Comparaison des langues.

Projets inter-langues.

Cycle 3

Thématiques propices

La personne et la vie quotidienne.

Repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée.

→ EXEMPLES DE SÉANCES OU DE SÉQUENCES

La discipline langues vivantes étant par nature plurielle, les exemples de séquences ou de séances concernant la transmission des valeurs de la République, de la citoyenneté et de la laïcité sont nombreuses et diverses.

Aussi est-il proposé aux professeurs de langues de se rendre sur Éduscol <https://eduscol.education.fr/media/8087/download> pour consulter tout un ensemble d'exemples et suggestions de séquences, de séances, de pratiques, de projets et d'objets d'étude. Ces exemples les invitent à aborder avec leurs élèves, dans une approche d'ouverture et une démarche interculturelle, les questions relatives aux valeurs de la République, de la laïcité et de la citoyenneté.

Explicitement corrélés aux thèmes et axes des programmes d'enseignement de langues vivantes, les exemples proposés sont extraits :
soit des ressources nationales d'accompagnement à la mise en œuvre des programmes disponibles sur Éduscol <https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes> ;
soit du catalogue des pratiques pédagogiques valorisées par les académies et recensées dans Édubase <https://edubase.eduscol.education.fr/>

Si, dans leur majorité, les ressources en question ont à l'origine été conçues en référence à une langue particulière et à un certain niveau de classe, elles sont pour la plupart transférables à d'autres langues et adaptables à d'autres niveaux de classe.

Les propositions sont présentées en six rubriques :

Respecter autrui – Accepter et accueillir la différence
et la diversité – Lutter pour l'inclusion, contre les discriminations et le harcèlement.

Vivre et agir ensemble.

Enseigner et renforcer l'égalité filles-garçons/femmes-hommes.

S'informer de manière éclairée et responsable et développer son esprit critique.

Enseigner la citoyenneté et développer le sens de l'engagement.

Identifier les traces et comprendre la place du religieux dans la vie quotidienne et la culture commune.

→ TRANSMETTRE

La première contribution du français à la transmission des valeurs de la République est celle qui concerne la maîtrise de la langue. En deçà même d'un patrimoine culturel commun qui s'adresse à la totalité de la personne, intelligence, empathie, imagination et créativité, la discipline permet aux élèves de s'exprimer précisément, justement et dans une langue commune qui leur permet de se faire entendre, contre toutes les assignations à une position familiale ou sociale qui priverait l'élève de sa liberté. Le français est par là le levier d'une inscription dans la cité : le premier bien commun que transmet l'École, c'est ainsi la langue elle-même.

Une langue communément compréhensible, facteur d'harmonie sociale, est le socle de notre vie collective. La langue détermine l'inscription des élèves dans la Nation. Les compétences fondamentales d'expression écrite et orale, qui ont un rôle central dans la discipline, ouvrent alors la possibilité pour les élèves de s'inscrire dans le débat général qui est la condition de la citoyenneté républicaine, et d'y faire entendre une voix personnelle et éclairée. En outre, en apprenant à interpréter les mots des autres, l'élève est amené à prendre conscience de la pluralité des discours qui constituent la cité et sa vie politique. L'ambiguïté de la fable, la polyphonie du roman, le dialogue du théâtre, la polysémie de la poésie sont autant d'invitations à considérer la complexité des êtres, des situations et des discours. L'élève prend conscience de la diversité des identités qui existent autour de lui et dans l'histoire, de la multiplicité des opinions qui ont pu se faire entendre et de l'intérêt qu'il y a à réfléchir sur ses goûts et ses valeurs.

De la même façon, comprendre le fonctionnement de la langue, la façon dont elle peut exercer un pouvoir ou structurer une réflexion apparaît comme une compétence indispensable pour le citoyen que deviendra l'élève, pour lui permettre de développer son esprit critique et son jugement personnel et d'entrer au mieux dans le débat démocratique. Le travail d'identification et de distance à l'œuvre dans l'expérience de lecteur, que la discipline développe et accompagne, favorise la prise de distance critique avec ses idées et celles des autres.

L'histoire littéraire permet également de considérer la diversité des époques et des sociétés dans lesquelles les œuvres s'inscrivent : non pour dissoudre dans le relativisme les enjeux éthiques, mais pour apprendre à penser au-delà des seules conventions de son milieu ou de son temps et appréhender l'universel humain qui transcende les époques et les continents. En ce sens, ce n'est pas l'homogénéité d'un corpus littéraire intégralement et exclusivement au service des valeurs de la République que vise le cours de français, à travers quelques figures emblématiques, mais bien plutôt la diversité des voix et des discours, et le dialogue qui se noue entre eux : loin de forcer les consciences ou d'imposer des leçons de civisme, la discipline travaille à une appropriation effective de la condition de l'homme et de la vie commune ; elle pose, à travers les œuvres qu'elle fait découvrir, des questions vives aussi bien sociales et morales que politiques, notamment parce que la place et le rôle de l'individu dans la cité sont interrogés, directement ou indirectement, par les œuvres littéraires. C'est en particulier la découverte et l'étude de la littérature d'idées qui doit permettre aux élèves d'élaborer progressivement leur réflexion en leur montrant comment ils peuvent affiner leurs points de vue et développer de façon rigoureuse et précise leurs arguments.

La liberté même de l'interprétation, fondamentale dans l'expérience de la lecture, et le respect des droits du texte qu'il s'agit de ne pas trahir, conduisent à éprouver et accepter la diversité des points de vue et la nécessité d'un cadre réglé pour laisser cohabiter les différentes perspectives que l'on peut avoir sur le monde et ses règles. La rencontre des œuvres permet en effet d'enrichir l'imaginaire, de développer des qualités d'empathie et de faire un retour réflexif sur les émotions éprouvées. En ce sens, c'est parce qu'elle développe une culture de la sensibilité autant que du jugement que la discipline peut faire entendre l'enjeu de la règle commune et conduire à un engagement véritable de l'élève.

→ POINTS D'APPUI DANS LES PROGRAMMES

Le programme de cycle 3, puis celui de collège, par leur visée anthropologique, permettent d'accompagner les élèves dans leur évolution et plus particulièrement dans leur compréhension des valeurs de la République ; au lycée, c'est l'approfondissement des compétences de réflexion et d'argumentation qui semble préparer au mieux les élèves à leur vie de citoyens.

Cycle 3

Héros/héroïnes et personnages.

La morale en questions.

Se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux autres.

→ TRANSMETTRE

L'enseignement des mathématiques participe à la formation du citoyen par la transmission de connaissances, d'outils et de méthodes spécifiques, d'une vision de l'intelligibilité du monde. Les mathématiques offrent, sur leur champ propre, un mode de recherche et de validation de la vérité, un mode de pensée spécifique, fruit des apports de toutes les civilisations : discipline universelle, les mathématiques sont un bien commun de l'humanité.

Des contenus universels utiles au citoyen...

Les contenus d'enseignement des mathématiques, tels que nombres, géométrie, gestion de données, algorithmes, sont, partout dans le monde, jugés indispensables à la formation de citoyens engagés et réfléchis. Ces notions et concepts abstraits peuvent intervenir directement dans les débats démocratiques, où interviennent des données chiffrées, des graphiques, des sondages, et où il s'agit d'appréhender des ordres de grandeur, des pourcentages, des éléments sur le risque et l'incertain, de percevoir des organisations... Ils peuvent intervenir aussi au service des sciences de la nature ou des sciences sociales, en intégrant dans leurs domaines d'étude les apports des modèles mathématiques.

... et une formation de l'esprit de l'élève

Mais, au-delà des objets d'étude, ce qui compte, c'est bien la démarche mathématique, son langage et ses méthodes, son mode de raisonnement et d'argumentation, et notamment la démonstration. L'établissement de vérités par le moyen de la démonstration est une caractéristique des mathématiques et l'illustration de cette démarche est au cœur de leur enseignement.

L'activité de l'élève dans la classe de mathématiques : Délivrer un savoir achevé et parfait ne suffit pas. Il s'agit que les élèves soient mis en activité de recherche, dans le cadre de la résolution des problèmes. C'est l'occasion pour eux d'explorer toute la richesse de la démarche mathématique : comprendre la question, la reformuler, se l'approprier ; émettre des hypothèses, faire des conjectures ; essayer, tâtonner ; définir des pistes de recherche ; accepter de se tromper ; échanger avec autrui, développer des arguments, écouter ceux des autres ; coopérer pour surmonter une difficulté ; constater qu'un problème peut admettre plusieurs solutions, qu'il peut y avoir plusieurs façons de démontrer un résultat. L'élève se convainc que vérifier une propriété sur quelques cas ne permet pas d'affirmer qu'elle est vraie dans tous les cas ; qu'une conjecture ayant toute l'apparence de la vérité peut s'avérer fautive ; ou qu'un résultat étonnant devient incontestable car démontré.

Des croyances remises en question : Il est parfois possible d'illustrer ce principe par des problèmes d'origine historique : ainsi, les Grecs de l'Antiquité ont dû changer leur conception des nombres après la découverte de l'incommensurabilité du côté et de la diagonale d'un carré ; plus de deux mille ans plus tard, sur une tout autre question, le mathématicien Cantor écrit à propos d'un résultat surprenant qu'il vient de démontrer : « Je le vois, mais je ne le crois pas. »

Dans la classe de mathématiques : des esprits libres, des valeurs partagées : La vérité mathématique passe par le raisonnement et échappe aux arguments d'autorité. La valeur d'une affirmation mathématique ne dépend pas de la personne qui l'énonce, mais de la possibilité de la vérifier par soi-même. Les faits mathématiques ne relèvent donc pas du dogme, mais du partage. Les élèves redécouvrent en classe des résultats mathématiques parfois anciens, qui ont traversé le temps et l'espace sans perdre de leur force, et sont entrés dans le patrimoine de l'humanité.

Ainsi, même sans y développer un discours explicite sur les valeurs de la République, la laïcité et la citoyenneté, la classe de mathématiques offre un cadre serein pour les transmettre. Le travail individuel et collectif sur la vérité des faits mathématiques, lesquels échappent aux dogmes, aux arguments d'autorité, aux croyances, sur un champ bien délimité et universellement partagé permet aux élèves de comprendre ce qui porte l'ensemble des valeurs de la République, le progrès de l'esprit par la raison.

→ POINTS D'APPUI DANS LES PROGRAMMES

Les six compétences mathématiques : Chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer. Notamment : chercher, raisonner, communiquer.

Cycle 3

« Dans la continuité des cycles précédents, le cycle 3 assure la poursuite du développement des six compétences majeures des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. La *résolution de problèmes* constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques, mais elle est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. »

« Les situations sur lesquelles portent les problèmes sont, le plus souvent, *issues de la vie de classe, de la vie courante ou d'autres enseignements, ce qui contribue à renforcer le lien entre les mathématiques et les autres disciplines*. Les élèves rencontrent également des problèmes issus d'un contexte interne aux mathématiques. La mise en perspective historique de certaines connaissances (numération de position, apparition des nombres décimaux, du système métrique, etc.) contribue à *enrichir la culture scientifique des élèves*. On veille aussi à proposer aux élèves *des problèmes pour apprendre à chercher* qui ne soient pas directement reliés à la notion en cours d'étude, *qui ne comportent pas forcément une seule solution, qui ne se résolvent pas uniquement avec une ou plusieurs opérations mais par un raisonnement et des recherches par tâtonnements*. »

→ EXEMPLES DE SÉANCES OU DE SÉQUENCES

École élémentaire : espace et géométrie au cycle 3 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Geometrie/38/5/RA16_C3_MATH_Espace-geometrie_897385.pdf, pages 7 et 8.

Le progrès de l'esprit par la raison et la structure logique du savoir sont appréhendés à l'école et au collège par la géométrie euclidienne où chaque élève fait l'expérience d'une vérité dissociée des opinions et des croyances.

Dans la classe, les travaux de construction et les problèmes de recherche sont propices à l'entraide et à la coopération. Ils favorisent le débat, où l'argumentation étaye les choix et, par l'écoute des pairs, peut faire évoluer les premières représentations.

→ TRANSMETTRE

L'enseignant et les élèves sont engagés dans des activités ou des raisonnements qui illustrent ou confortent les valeurs de la République, la laïcité et la citoyenneté. Il s'agit avec l'enseignement des sciences, de rendre sensible l'idée que l'approche rationaliste, qui est au fondement de la démarche scientifique, est aussi à la base de l'idéal républicain.

Les valeurs de la République

LES SCIENCES SONT UN LIEU D'EXPRESSION DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ : L'enseignement des sciences permet à toute personne de valider une démonstration, un raisonnement ou un discours par la confrontation avec les faits et par la cohérence de l'argumentation. Il libère les élèves de tout argument d'autorité qui ne se fonde pas sur des faits validés par la communauté scientifique. Cette dernière fournit une référence sur laquelle un citoyen peut s'appuyer, et que tout chercheur est libre de remettre en question ; cette remise en question est acceptée par la communauté scientifique si elle se fonde sur une interprétation rationnelle de faits reproductibles : un scientifique quand il entre dans son laboratoire oublie toutes autres considérations que celles de la preuve scientifique.

LES SCIENCES PARTICIPENT DE LA CONSTRUCTION DE L'UNIVERSALITÉ ET DE LA FRATERNITÉ : Deux éléments forts permettent d'illustrer le caractère universel du savoir scientifique. En premier lieu, l'histoire des sciences qui nous montre l'importance de la circulation des idées pour les progrès de la connaissance en science ; la contribution essentielle des civilisations arabes, indiennes et chinoises. En second lieu, il convient de noter la dimension universelle de la mesure des grandeurs physiques. L'utilisation d'un système international d'unités permet aux scientifiques de communiquer et de comparer leurs résultats, et aux États de fixer des normes et de réguler les échanges industriels, commerciaux et d'informations.

La laïcité, articulation entre science et croyance : Dans son article premier, la Constitution aborde la laïcité et évoque le principe du respect des croyances de chacun. Dans le texte du SCCC, il est mentionné à propos du domaine 4 que « les démarches scientifiques ont notamment pour objectif d'expliquer l'Univers, d'en comprendre les évolutions, selon une approche rationnelle privilégiant les faits et hypothèses vérifiables, en distinguant ce qui est du domaine des opinions et croyances ». La science tire sa spécificité de la propriété qu'elle possède d'être remise en cause : cette mise à l'épreuve permanente est indispensable ; elle fonde la légitimité de la démarche scientifique et la différence de la croyance qui échappe à cette exigence de justification rationnelle.

Sur le plan de la formation des élèves, les points d'attention suivants méritent d'être cités : 1) insister sur la manière dont la science « fonctionne » pour permettre aux élèves d'identifier une question à laquelle la science peut répondre ; 2) mettre en avant une pratique réflexive de la démarche scientifique excluant tout dogmatisme et permettant de renforcer l'idée que « l'École est le lieu de construction de la connaissance et pas celui de la transmission de la croyance » ; 3) proposer une approche de la notion de controverse scientifique au travers de l'étude de l'histoire des sciences ; 4) élaborer des situations pédagogiques amenant les élèves à débattre en sciences ; 5) exercer l'esprit critique des élèves à propos des publications ou des discours médiatiques.

La place de l'expérience dans l'enseignement des sciences mérite également d'être explicitée. Elle a pour objectif de permettre à l'élève de confronter ses représentations initiales à la réalité du monde telle qu'elle se manifeste au travers de l'expérimentation. Elle doit être authentique et clairement distinguée de la simulation qui revêt d'autres objectifs.

La citoyenneté : L'élève, futur citoyen, apprend à formuler des hypothèses, à construire un raisonnement, à valider ou réfuter une hypothèse en appréhendant le rôle clé du fait, de l'observation, de l'expérience et de sa reproductibilité. L'enseignement de cette science expérimentale, par exemple par la démarche d'investigation, participe également à l'estime de soi et des autres, du « travailler ensemble, en équipe », de la coopération, de la compréhension et du respect de la règle, notamment celle liée à la sécurité, et de l'éducation au développement durable.

→ TRANSMETTRE

La technologie, pour comprendre les grands enjeux du développement durable

L'ambition de progrès de la société s'inscrit dans la volonté de répondre aux besoins fondamentaux des humains en préservant les ressources de la planète et en offrant à tous un environnement de vie sain et agréable. La technologie est la science des systèmes artificiels créés par l'Homme pour répondre à ses besoins. Elle étudie les relations complexes entre les résultats scientifiques, les contraintes socio-économiques, environnementales et les techniques qui permettent de créer des produits acceptables économiquement et socialement. C'est l'objectif du développement durable.

Dans cette perspective, tous les citoyens contribuent aux débats démocratiques autour des grands enjeux de développement, notamment ceux associés aux transitions énergétiques et numériques, aux stratégies de développement industriel, aux questions de santé publique et d'éducation, de mobilité, de développement de la cité.

Les relations entre la technologie, les sciences et la culture sont désormais de plus en plus intégrées. Les sciences et la technologie se nourrissent mutuellement et ne peuvent plus être étudiées de façon indépendante. Il en est de même de l'évolution des modes de vie qui sont intimement liés à l'innovation technologique et aux progrès scientifiques. L'enseignement de la technologie doit ainsi permettre de doter chaque futur citoyen d'une culture faisant de lui un acteur éclairé et responsable de l'usage des technologies et des enjeux éthiques associés.

Dans ce contexte, l'enseignement de la technologie se positionne comme un enseignement général et de culture visant l'acquisition de compétences partagées et spécifiques pour concevoir et réaliser les systèmes de demain. Il participe de façon déterminante à l'approche de la complexité et de l'environnement social du réel technique. Il permet aussi l'acquisition de comportements essentiels pour la réussite personnelle et la formation du citoyen, comme le travail en équipe, le respect d'un contrat, l'approche progressive et itérative d'une solution qui n'est jamais unique, la prise de décisions multicritères sur la base de compromis acceptables, l'utilisation de démarches de créativité, etc.

Trois dimensions constituent le socle de cet enseignement :

- 1) une dimension scientifique et technique qui permet d'analyser, de modéliser puis de simuler les objets ou systèmes existants, ou plus simplement de comprendre leur fonctionnement et de justifier les solutions constructives. Les démarches d'investigation mobilisent des activités pratiques s'appuyant sur des bases de connaissances et engagent les élèves dans la résolution de problèmes concrets ;
- 2) une dimension socioculturelle qui permet de replacer et d'interroger des objets, des systèmes et des pratiques dans leur environnement professionnel, amenant à une découverte active de l'entreprise dans la société. La démarche pédagogique principale est celle de l'investigation permettant de comprendre les références et besoins divers qui ont permis la création des objets ou systèmes à partir de l'analyse des modes, des normes, des lois, etc. ;
- 3) une dimension d'ingénierie-design et métiers d'arts et d'industries pour imaginer, créer, concevoir et réaliser les objets ou systèmes de demain ; fabriquer, exploiter ou maintenir les objets ; et acquérir les gestes professionnels des métiers correspondants. Elle s'inscrit dans une démarche de projet qui englobe toutes les autres démarches pédagogiques pour la création des objets et l'exploitation des services techniques, avec un aspect unique d'expérimentation sur prototype de solution. La création anticipe de nouveaux besoins, intègre les contraintes de notre environnement et tente d'améliorer les conditions de notre existence.

→ POINTS D'APPUI DANS LES PROGRAMMES

Cycle 3

COMPÉTENCE TRAVAILLÉE : Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques.

ACTIVITÉS ASSOCIÉES

Proposer, avec l'aide du professeur, une démarche pour résoudre un problème ou répondre à une question de nature scientifique ou technologique.

Formuler une question ou une problématique scientifique ou technologique simple.

COMPÉTENCE TRAVAILLÉE : Concevoir, créer, réaliser.

ACTIVITÉS ASSOCIÉES

Réaliser en équipe tout ou une partie d'un objet technique répondant à un besoin.

Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information.

COMPÉTENCE TRAVAILLÉE : Adopter
un comportement éthique et responsable.

ACTIVITÉS ASSOCIÉES

Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement.

Mettre en œuvre une action responsable et citoyenne, individuellement ou collectivement, en et hors milieu scolaire, et en témoigner.

→ TRANSMETTRE

Des sciences qui expliquent les faits et qui confortent l'adhésion aux valeurs de la République

Nous sommes tous biologiquement différents, ce qui amène à discuter de l'égalité. Si nous étions tous identiques, cette question n'aurait pas de sens. Pour autant, les approches stéréotypées qui associent des fonctions ou des rôles à certaines différences de caractères ne correspondent pas à des réalités biologiques (métiers et rôle dans la société des hommes et des femmes par exemple).

Les sciences de la vie contribuent à nourrir les réflexions sur l'altérité, sur la liberté, sur le respect que chacun doit avoir envers l'autre, y compris dans le respect des orientations sexuelles de chacun. La fraternité est donc ici mobilisée.

Les questions environnementales, sociales et de santé qui sont étudiées aux échelles des individus, de groupes, des sociétés, des écosystèmes, amènent à interroger les responsabilités individuelle et collective (en permettant notamment d'envisager, par la mobilisation des savoirs et des démarches de raisonnement, les impacts des comportements, des actions), leurs limites et la nécessaire fraternité entre contemporains et entre générations.

Des enseignements qui amènent à distinguer construction d'une science et liberté d'opinion et de croyance : un levier pour nourrir le concept de laïcité

Les savoirs de nos disciplines se construisent essentiellement par l'interrogation des corrélations. Cela s'opère à partir d'observations du réel et d'indices de terrain concordants, de résultats expérimentaux reproductibles et cohérents. Nos élèves sont amenés à comprendre qu'une science construit des modèles explicatifs réputés « robustes » tant que de nouveaux faits ne viennent pas les remettre en cause. Les modèles sont le cas échéant revus, modifiés, complexifiés pour rendre compte des nouvelles données. Le débat scientifique est également convoqué au travers des controverses. Les technologies font de même en permettant de nouvelles découvertes, en s'améliorant, en modifiant des procédés, en intégrant de nouvelles méthodes, de nouvelles démarches ou de nouvelles techniques, en tendant vers des modes d'analyse ou de production qui sont par exemple plus respectueux de l'environnement. Il s'agit ici de distinguer ce qui se construit à partir de dogmes, de ce qui se construit à partir de faits, de dialogues, de raisonnements mobilisant des démarches scientifiques, et parfois aussi des controverses. Cela ne nie pas la liberté d'avoir des croyances et des convictions et de respecter celles des autres, il s'agit de registres différents. Identifier ce qu'expliquent les sciences et comprendre les modes de validation des savoirs scientifiques doit également amener à ce que ces savoirs soient compris et acceptés par tous. Tout au long du cursus, de l'école au lycée, ces moments sont ainsi propices pour enrichir le concept de laïcité.

Des programmes en lien étroit avec les éducations transversales qui nourrissent la formation du futur citoyen

Nos enseignements, loin de vouloir transmettre un savoir encyclopédique, cherchent à atteindre trois objectifs : contribuer à faire de chaque élève une personne lucide, consciente de ce qu'elle est, de ce qu'est le monde et de ce qu'est sa relation au monde ; contribuer à faire de chaque élève un citoyen ou une citoyenne responsable qui peut envisager les conséquences de ses actions sur le monde et dispose des outils nécessaires pour les contrôler; contribuer au développement en chaque élève d'un esprit rationnel, autonome et éclairé, capable de rechercher une source de données scientifiques et d'exercer une analyse critique face aux fausses informations et aux rumeurs.

Former un citoyen, c'est l'amener à adopter une démarche réflexive, des comportements éthiques et responsables pour lui-même, pour un collectif qui va jusqu'à une échelle planétaire. Les intentions des programmes doivent permettre d'atteindre cet objectif en identifiant l'incidence (bénéfices et nuisances) des activités humaines sur l'environnement à différentes échelles ; en fondant les choix des élèves sur des comportements responsables vis-à-vis de sa santé ou de l'environnement à partir d'arguments scientifiques ; en comprenant les responsabilités individuelle et collective en matière de préservation de la planète, en termes de biodiversité, de changement climatique, de gestion des ressources naturelles, etc., comme en matière de santé (vaccination, nutrition).

→ POINTS D'APPUI DANS LES PROGRAMMES

Cycle 3

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent

Diversité des habitudes et des cultures alimentaires : **liberté** individuelle.

Décrire et identifier les changements du corps au moment de la puberté : **égalité** entre les filles et les garçons.

La planète Terre – Les êtres vivants dans leur environnement

Les risques pour les populations et le suivi et le devenir des matériaux : **solidarités** générationnelle et intergénérationnelle.

Mise en œuvre de projets d'aménagement : **solidarité et fraternité**.

→ EXEMPLES DE SÉANCES OU DE SÉQUENCES

Cycle 3

Les élèves doivent décrire les changements du corps lors de la puberté. Un premier travail va concerner les différences morphologiques. Le travail peut être conduit en groupe et les élèves, à partir de différents documents, décrivent les différences morphologiques d'hommes et de femmes à des âges différents (enfants, adolescents, adultes). Ce type d'approche est classique.

Après ce premier travail plusieurs pistes sont possibles pour amener les élèves à s'interroger sur leurs représentations des rôles des hommes et des femmes dans la société : le professeur propose différents métiers (choisis car ils véhiculent une dimension genrée forte) : ingénieur/ingénieure, agronome, infirmier/infirmière, coiffeur/coiffeuse, esthéticien/esthéticienne, jardinier/jardinière, maire, etc. Les élèves doivent associer ces métiers aux hommes et aux femmes qu'ils ont comparés lors de la première partie de l'activité. Après une mise en commun de ce que les différents groupes proposent, des vidéos de témoignages de professionnels sont analysées, ce qui amène à discuter du rôle que chacun peut jouer dans la société ; il est également possible de faire travailler les élèves sur la constitution d'une équipe d'un sport collectif et de comparer une équipe de femmes et une équipe d'hommes. L'exemple du rugby est particulièrement éclairant. En effet, on va trouver les individus les plus robustes sur les postes de piliers, les plus rapides en ailés, les plus grands en deuxième ligne, etc. On peut ainsi aborder la diversité des morphotypes, l'adéquation entre les compétences de chacun et les fonctions exercées en dehors de son appartenance à un sexe. La collaboration au sein des équipes et les valeurs solidaires sont également mobilisables.